

NATURE : comptes a vue clients pro

ICEA

7 RUE HERMES

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

LE PERISCOPE

31520 RAMONVILLE ST AGNE

BANQUE AGENCE COMPTE CLE
21570 00001 00534310019 66
IBAN : FR76 2157 0000 0100 5343 1001 966
BIC : STFFFR21XXX

La Nef vous informe des nouvelles conditions tarifaires en vigueur au 01.02.2023. Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site Internet www.lanef.com.

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Ancien solde au 29.11.2024				231.76
02.12	VIR. O/ SCIC ICEA MOTIF: Echance annuelle 2024 : 5 507,04	9025228	02.12.24		5,600.00
06.12	RBT ECH.PRET REF. 8314750 AU 06-DEC-2024	8314750	06.12.24	5,507.04	
24.12	VIR. O/ S.A.S. SCIC ICEA MOTIF: Appro frais bancaires Nef	9074911	24.12.24		14.40
31.12	Intérêts Créditeurs	Interet	31.12.24		0.06
31.12	FORFAIT2 00534310019	Frais	31.12.24	12.00	
	Total des mouvements			5,519.04	5,614.46
	Nouveau solde au 31.12.2024				327.18

La Société financière de la Nef est une société anonyme coopérative financière à capital variable, à directoire et à conseil de surveillance - Agréée par la Banque de France - RC Lyon B 339 799 116 - NAF 6492Z - ORIAS 09050786 - Associée au groupe Crédit Coopératif - Siège social : Immeuble WOOPA, 8 avenue des Canuts, CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de la Nef ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller.

NATURE : comptes a vue clients pro

ICEA

7 RUE HERMES

LE PERISCOPE

31520 RAMONVILLE ST AGNE

Total arrêté de compte au débit de votre compte : -11.94 EUR valeur 31.12.2024
dont le détail ci-après :

Intérêt Crédit : 0.06 EUR
pour la période du 30.09.2024 au 30.12.2024

Forfait : -12.00 EUR

Taux d'intérêt appliqué(s) à votre compte durant la période :

Le taux de rémunération de votre compte courant est de 0.00%.
Le taux appliqué en cas de dépassement est de 10.50%.

Dans un souci de transparence de l'information tarifaire, ce document présente les intérêts versés et les frais prélevés ce mois-ci concernant l'utilisation de votre compte : intérêts créditeurs, intérêts débiteurs, commissions de mouvement et forfait.
Pour toute réclamation, adressez-vous à : 1. Votre conseiller , 2. Le Service réclamation reclamation@lanef.com - 3. Médiateur : ASF Réclamation : Monsieur le Médiateur de l'ASF, 75854 PARIS CEDEX 17.
Vous trouverez des informations complémentaires sur le site internet www.lanef.com.